

Restitution de depot de garantie

Par **dafulus**, le 17/07/2011 à 14:42

Bonjour,

Lors de mon départ de mon appartement le propriétaire ne s'est pas déplacé pour effectuer l'état des lieux de sortie.

Or aujourd'hui celui ci ne veut pas me restituer mon dépôt de garantie.

Comment puis je faire pour qu'il me reverse l'intégralité de celui ci.

Merci de vos réponses.

Daf

Par **Camille**, le 17/07/2011 à 15:46

Bonjour,

Un peu courtes, vos explications. Impossible de répondre avec si peu.

Si le propriétaire n'était pas là, comment l'état des lieux a-t-il été fait ?

Comment lui avez-vous remis les clés ?

Quel motif invoque-t-il pour refuser la restitution ?